La langue slovaque

I. Očenáš

Introduction

La langue slovaque est un moyen de communication linguistique utilisé surtout par les membres de la nation slovaque habitant le territoire de la République slovaque (5,39 millions d'habitants) ou ceux des enclaves slovaques à l'étranger (surtout en Hongrie, Croatie, Serbie, Roumanie et Pologne) et ceux des communautés des immigrés slovaques (surtout aux États-Unis, au Canada, en Argentine et Australie) qui se sont formées depuis le XVII^{e} siècle à la suite de l'émigration pour des raisons économiques, sociales ou politiques. En tant que langue nationale, elle n'a pas de forme unique. Elle comprend le slovaque codifié, la variété standard (le slovaque parlé), la variété sous-standard et des variétés dialectales territoriales et sociales (slangs, sociolectes, jargon, argot).

La langue slovaque fait partie de la famille des langues indoeuropéennes, groupe slave. Elle s'est développée à partir du vieux slave, parlé par les ancêtres Slaves dans le territoire délimité par le Dniepr et le Dniestr à l'Est et la Vistule à l'Ouest. Les Vieux Slaves ont quitté leur patrie ancienne pour s'installer en Europe de l'Est, du Sud et en Europe centrale ce qui a permis l'évolution des différentes langues slaves :

a. les langues slaves de l'Est (russe, biélorusse, ukrainien, ruthène) ;
b. les langues slaves du Sud (bulgare, macédonien, serbe, croate, slovène) ;
c. les langues slaves de l'Ouest (slovaque, tchèque, polonais, cachoube, haut et bas sorabe, polabe, ce dernier étant déjà éteint).

1 Le slovaque et son histoire

Le slovaque a une longue et riche histoire. En tant que langue slave, elle s'est formée entre le IX^{e} et le XV^{e} siècle dans le territoire du Plateau du Danube, où le premier État slave, la Grande Moravie, a été établi au IX^{e} siècle en tant que fusion du duché de Moravie de Mojmír I^{er} et du duché de Nitra du duc Pribina. En 863, la Grande Moravie a accueilli les frères Constantin, surnommé « le Philosophe » (ayant adopté, plus tard, le nom d'ordre de Cyrille) et Méthode, juriste, ayant pour mission d'organiser le

christianisme. Constantin a apporté en Grande-Moravie le symbole de la double croix byzantine (faisant partie, de nos jours, du blason de l'État), il est auteur du premier alphabet slave – la glagolique et il a utilisé, lors de sa mission, le Vieux Slave (= le vieux slave liturgique), dialecte cultivé, parlé dans les alentours de Thessalonique, lieu de naissance de Constantin et Méthode. En 868, le pape Hadrien II a permis l'usage du Vieux Slave en tant que quatrième langue liturgique de l'Église occidentale à côté du latin, du grec et de l'hébreu, ce qu'aucun autre pape n'a répété avant le XX^{e} siècle. Lors de leur mission en Grande Moravie, Constantin et Méthode ont traduit en Vieux Slave l'intégralité de l'Ecriture Sainte – la Bible ; Constantin a écrit le premier poème slave Proglas (Prélude au saint Evangile), éloge à la traduction de la Bible en Vieux Slave. Ils ont traduit et adapté, également, les lois civiles byzantines. *Zakon sudnyj ľudem* (Code civil), ainsi créé, était non seulement le premier code civil, mais aussi le premier code en langue slave. Grâce à ces activités, les saints Cyrille et Méthode sont considérés aujourd'hui comme fondateurs de la littérature slave.

À l'époque de la Grande Moravie, le Vieux Slave s'est enrichi des éléments des dialectes slaves de l'Ouest, employés en Grande Moravie, dénommés « moravismes ». La version de l'alphabet glagolique de l'époque contient, par exemple, la lettre (dz), ou le son [ʒ] [1], utilisé alors uniquement dans le territoire grand-morave. Jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle, la langue slovaque subit un processus de transformation, enrichi et achevé par la codification du slovaque littéraire en tant que variété de prédilection dans la communication sociale, présentant un degré de variation stylistique suffisant pour couvrir les besoins de la société. La première codification de la langue slovaque a eu lieu en 1787, où a vu le jour l'ouvrage codificateur *Dissertatio Philologico-Critica de Literis Slavorum, de divisione illarum, nec non accentibus, cum adnexa LingvÆ SlavonicÆ per Regnum HungariÆ usitatae compendiosa simul, et facili ORTOGRAPHIA, Ad systema Scholarum Nationalium in Ditionibus Cœsareo-Regiis introductum plene accommodata, in usum omnium lingvÆ hujus cultorum a patriis philologis publicÆ luci data* [*Dissertation philologique et critique sur les lettres slaves, leur division et sur les accents, avec une brève et facile orthographe annexée de la langue slovaque utilisée au royaume hongrois, pleinement adaptée au système des écoles nationales en usage dans les pays à empereur ou roi, publiée par des philologues patriotes pour tous les amateurs de cette langue*] par Anton Bernolák. Le prêtre catholique A. Bernolák (1762-1813) a codifié le premier slovaque littéraire sous l'influence des idées des Lumières, du rationalisme philosophique et du classicisme littéraire, en se basant sur la variété cultivée du slovaque de l'Ouest (le parler des lettrés de Trnava). Il a formulé le principe universel et fondamental de l'orthographe slovaque et les règles qui en découlent : « Écrire les mots comme on les entend dans la prononciation correcte. » Dans les systèmes vocalique et consonantique, dans l'orthographe et dans le système grammatical, il a codifié ce qui est rationnel, conforme au sens commun, simple et utile ; la graphématique de Bernolák ne contient donc pas les graphèmes *y*, *x*, *q* ; le système vocalique ne connaît pas de diphtongues. L'orthographe du slovaque utilisait des signes diacritiques (signes de longueur et de mouillure) et se basait sur un principe phonético-phonologique qui prend en compte les principes morphologique et

1. Par ex. *pěnędzь, kъnędzь* (d'après STANISLAV, Ján : *Staroslovienský jazyk*. Bratislava : Slovenské pedagogické nakladateľstvo, 1978, p. 145).

étymologique (les phonèmes *v* et *j* étaient notés traditionnellement par les lettres *w* et *g*).

Sous l'influence de l'évolution historique de la Hongrie, celle de la pensée et des connaissances, ainsi que du début du romantisme en tant que nouveau courant artistique, l'utilisation du slovaque de Bernolák a été abandonnée environ soixante ans plus tard et le slovaque littéraire a été recodifiée. La deuxième codification du slovaque a été réalisée par Ľudovít Štúr (1815-1856), fils d'un maître et organiste, figure dirigeante du mouvement national slovaque dans la première moitié du XIX^{e} siècle, sur la base du slovaque parlé dans les régions de Liptov, Orava et Turiec en Slovaquie centrale, et présentée dans les ouvrages : *Nárečja slovenskuo alebo potreba písaňja v tomto nárečí* (1846) et *Nauka reči slovenskej* (1846). L'auteur de cette codification a considéré la variété retenue comme l'outil le plus adapté pour élever les grandes couches de la société vers l'érudition et la culture et comme fondement de la création de la nationalité slovaque moderne et de la société civile. L'orthographe de Štúr gardait les signes diacritiques et le principe phonético-phonologique, sans le graphème *y*, orthographiait les diphtongues *ja, je, uo*, et marquait la mouillure des consonnes *ď, ť, ň* systématiquement par un accent. Le système des sons ne connaît pas les voyelles *ä, é* ni la consonne *ľ*.

La codification du slovaque proposée par Štúr n'a pas résolu la question de la langue liturgique de l'église évangélique qui a gardé, dès la première traduction de la Bible de Kralice (XVI^{e} siècle), le tchèque biblique. Le clergé catholique et les intellectuels ont refusé et le slovaque de Štúr, et le tchèque. La codification de Štúr a été remplacée par une troisième codification dont les auteurs étaient deux réformateurs du slovaque. L'un, philosophe et théologue évangélique Michal Miloslav Hodža (1811-1870), était d'abord défenseur du slovaque de Štúr dans l'oeuvre *Dobruo slovo Slovákom, súcim na slovo* (1847), plus tard son critique dans les écrits *Epigenes Slovenicus* (1847) et *Větín o slovenčine* (1848). L'autre, philologue et théologue catholique Martin Hattala (1821-1903), auteur des ouvrages codificateurs inspirés par les pensées de M. M. Hodža : *Krátka mluvnica slovenská* (1852) et *Mluvnica jazyka slovenského* (1864), devenus ouvrages de référence pour le slovaque littéraire jusqu'au XX^{e} siècle. L'orthographe a vu l'introduction du *y* grec *(y/ý)*, la substitution de *j* par *i* dans les diphtongues *(ia, ie, iu)* et l'introduction de *ô*. Les consonnes molles *ď, ť, ň, ľ* devant les voyelles *e, i, í, ia, ie, iu* ont perdu la marque de mouillure. Au début du XX^{e} siècle, il y a eu la quatrième codification du slovaque littéraire, dans les ouvrages scientifiques de Samo Cambel (1856-1909) : *Slovenský pravopis. Historicko-kritický nákres* (1890), *K reči o slovenskom pravopise* (1891), l'ouvrage de référence en matière de codification *Rukoväť spisovnej reči slovenskej* (1902), *Slováci a ich reč* (1903).

2 Les ouvrages de codification du slovaque contemporain

Les composantes de base de la langue slovaque contemporaine sont codifiées dans les ouvrages de référence suivants :

- *Pravidlá slovenskej výslovnosti* [*Les règles de la prononciation slovaque*] (Bratislava : Slovenské pedagogické nakladateľstvo, 1984 ; 2^{e} édition 1988 ; 3^{e} édi-

tion 1996), éventuellement *Pravidlá slovenskej výslovnosti* (Martin : Matica slovenská, 2e édition 2009) ;

- *Pravidlá slovenského pravopisu* [*Les règles de l'orthographe slovaque*] (3e édition revue et complétée 2000) ;
- *Krátky slovník slovenského jazyka* [*Bref dictionnaire de la langue slovaque*] (4e édition revue et complétée 2003), éventuellement *Slovník súčasného slovenského jazyka. A – G.* (2006), *H – L.* (2011), *M – N.* (2016) ; [*Dictionnaire de la langue slovaque contemporaine*]
- *Morfológia slovenského jazyka* [*Morphologie de la langue slovaque*] (1966).

Les règles de la prononciation slovaque décrit le niveau sonore du slovaque littéraire, son système de sons et les normes orthoépiques, c'est-à-dire les règles de la prononciation, de la formation et de la qualité sonore propres aux communications orales. *Les règles de l'orthographe slovaque* apporte une description systémique des moyens écrits, ou encore graphiques, destinés à rendre compte de la forme primaire, orale ou sonore du slovaque littéraire et à créer des communications écrites. Les deux ouvrages contiennent le dictionnaire de prononciation / de l'orthographe. Les formes des mots, leurs prononciation et orthographe codifiées, accompagnées d'une caractéristique grammaticale de base et d'une évaluation stylistique, mais surtout l'explication des sens des unités lexicales sont contenus dans les dictionnaires unilingues de la langue slovaque. Le *Bref dictionnaire de la langue slovaque*, ouvrage à un tome, comprend le coeur du lexique slovaque (environ 60 000 mots). Le nouveau *Dictionnaire de la langue slovaque contemporaine* (paraît depuis 2006) est un dictionnaire plus vaste, ayant pour objectif de contenir 200 000 mots en huit tomes. Il permet de se faire une idée sur la richesse lexicale de la langue slovaque contemporaine, depuis les cinquante dernières années. *La morphologie de la langue slovaque* représente une description scientifique et normative de base du niveau morphologique du slovaque, de tous ses moyens formels, leurs structures et fonctions dans la communication littéraire des Slovaques.

3 Les unités élémentaires de la langue slovaque

Les unités élémentaires de la langue slovaque sont les suivantes :

a. le son (le phonème) en tant qu'unité de base sonore et articulatoire de la parole, c'est-à-dire produite par l'action des organes de la parole (organes articulatoires), dotée de propriétés acoustiques uniques ;
b. la lettre (le graphème) en tant qu'unité de base de l'écrit, du système graphématique et du texte écrit.

Selon les propriétés articulatoires et acoustiques, les sons du slovaque se répartissent en :

- sons vocaliques :
  a. voyelles (a, e, i, o, u) ;
  b. diphtongues (ia, ie, iu, ô) ;

- sons consonantiques / consonnes (b, p, m, v, f, d/ď, t/ť, n/ň, l/ľ/Ĺ, s/š, z/ž, c/č, dz/dž, r/ŕ, j, k, g, h, ch).

Les sons vocaliques sont formés dans la cavité buccale (le caractère oral) sans formation d'un obstacle au passage du courant d'air expiré à travers l'organe phonateur. Leur articulation est caractérisée par la vibration des cordes vocales (la sonorité) et ils forment le noyau syllabique (le caractère sonantique). Du point de vue articulatoire, les sons vocaliques se répartissent suivant le mouvement de la langue dans la cavité buccale dans la direction horizontale et dans la direction verticale et selon la participation ou non participation des lèvres à l'articulation. D'après le point le plus élevé du dos de la langue et d'après la position de la langue dans les sens horizontal et vertical dans la cavité buccale, ainsi que la participation des lèvres à l'articulation, il est possible d'identifier clairement chaque voyelle slovaque ainsi :

Tableau 1 – Les voyelles slovaques

mouvement de la langue	antérieures	moyennes	postérieures
hautes	[i], [í]		[u], [ú], [i̯u]
moyennes	[e], [é], [i̯e]		[o], [ó], [u̯o]
basses		[ä], [a], [á], [i̯a]	
action des lèvres	non labialisées		labialisées

La voyelle [i] est antérieure et haute, [e] est antérieure et moyenne, [a], [ä] moyenne et basse ([ä] s'articule dans la zone intermédiaire entre [e] et [a]), [u] est postérieure et haute, [o] est postérieure et moyenne ; [i] est la voyelle la plus haute, [a] est la plus basse, [i] est la plus antérieure, [o] est la plus postérieure.

Les propriétés articulatoires et acoustiques des voyelles longues sont à peu près identiques à celles des voyelles brèves. La différence de base consiste en leur durée quantité). L'opposition des voyelles brèves et longues est phonologiquement distinctive : [*pas*] (passeport) – [*pás*] (bande, ceinture), [*okna*] (G sg.) – [*okná*] (N/A pl.) (fenêtre).

Le système des voyelles brèves slovaques contient, selon la norme de base, cinq éléments ([i], [e], [a], [o], [u]) ; il en contient six selon la norme secondaire ([i], [e], [ä], [a], [o], [u]). La voyelle [ä] n'est prononcé que dans le style soutenu après les consonnes labiales [b], [p], [m], [v], dans le style neutre elle est prononcée comme [e], dans certains mots comme [a]. La voyelle [ä] diffère de toutes les autres voyelles par son caractère diphtongué (Kráľ – Sabol, 1989, p. 205), où la langue change de position lors de l'articulation de [ä] dans la direction du [e] vers [a].

Le graphème y grec (*y/ý*) ne correspond à aucun son particulier, mais avec le graphème jota (*i/í*) désigne la voyelle antérieure et haute.

Les diphtongues sont des structures vocaliques particulières composées d'un élément syllabique et non syllabique. Bien que leurs structures sonores (phoniques) soient plus

complexes que celles des autres sons vocaliques, elles sont considérées comme unités monophonématiques (Sabol, 1989, p. 109-118). Ce sont des sons mouvants et glissants (le mouvement de la langue de la première partie de la diphtongue à la deuxième est continu), avec deux foyers acoustiques, mais avec un seul sommet de sonorité (sommet syllabique). Comme la sonorité du premier élément est réduite (semi-diphtongue), les diphtongues slovaques sont montantes. Leur réalisation phonique se limite à une seule syllabe [*d̂̆e-ťa*] à la différence des groupes vocaliques de l'origine étrangère [*di-é-ta*]. Ils ont les propriétés d'un porteur long du caractère syllabique.

Les sons consonantiques sont des sons dans l'articulation desquels le courant d'air expiratoire doit dépasser un obstacle à l'articulation (fermeture – obstacle total, retrécissement – obstacle partiel) créé par les organes de la parole. Si, lors de leur articulation, les cordes vocales oscillent, les consonnes sonores sont produites ; si les cordes vocales n'oscillent pas, les consonnes sourdes sont articulées. Les consonnes ne forment pas les noyaux des syllabes, à l'exception de quatre consonnes sonores non appariées [l̥], [l̥´], [r̥], [r̥´] dans la position entre les consonnes bruitées, par ex. : *čln, stĺp, prst, vŕba.*

La propriété dominante des consonnes slovaques est le caractère sifflant. Deux groupes de sifflantes sont distingués :

a. consonnes siflantes aigues (claires) : [s], [z], [c], [ʒ] ;
b. consonnes sifflantes graves (sombres, foncées) : [š], [ž], [č], [ǯ].

Les consonnes slovaques connaissent cinq lieux d'articulation : les lèvres, les alvéoles, le palais dur, le palais mou et le larynx.

Tableau 2 – Consonnes slovaques réparties selon les critères phonétiques et les signes de transcription correspondants (1)

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">BILABIALES</td><td colspan="2">LABIO-DENTALES</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="2">orales</td><td>p [p]</td><td></td><td></td><td>f [f]</td><td>sourdes</td><td rowspan="2">appariées</td><td>bruitées</td></tr>
<tr><td>b [b]</td><td></td><td></td><td>v [w]</td><td rowspan="3">sonores</td><td>bruitées-voisées</td></tr>
<tr><td>nasales</td><td>m [m]</td><td></td><td>m [ɱ]</td><td></td><td rowspan="2">non appariées</td><td rowspan="2">voisées-sonores</td></tr>
<tr><td>orales</td><td></td><td>v [u̯]</td><td></td><td>v [v]</td></tr>
<tr><td></td><td>occlusives</td><td>constrictives</td><td>occlusives</td><td>constrictives</td><td colspan="3"></td></tr>
</table>

Le slovaque littéraire connaît les phénomènes d'assimilation phonétique – l'assimilation des consonnes sonores et sourdes. Si, à la frontière du morphème ou du mot, il y a deux consonnes, l'une à côté de l'autre, différentes du point de vue de la sonorité (sourde + sonore ou sonore + sourde), la première des deux s'adapte à la suivante. Une autre règle et particularité phonétique du slovaque est la contrainte de la longueur syllabique (la loi rythmique), formulée par Ľ. Štúr : en slovaque littéraire, il ne peut pas y avoir une suite de deux syllabes longues. Si une telle situation est susceptible

Tableau 3 – Consonnes slovaques réparties selon les critères phonétiques et les signes de transcription correspondants (2)

<table>
<tr><td></td><td colspan="3">PRÉ-ALVÉO-LAIRES</td><td colspan="4">POST-ALVÉOLAIRES</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="2">orales</td><td>t
[t]</td><td>s
[s]</td><td>c
[c]</td><td></td><td></td><td>š
[š]</td><td>č
[č]</td><td>sourdes</td><td rowspan="2">appariées</td><td>bruitées</td></tr>
<tr><td>d
[d]</td><td>z
[z]</td><td>dz
[ʒ]</td><td></td><td></td><td>ž
[ž]</td><td>dž
[ǯ]</td><td rowspan="3">sonores</td><td>bruitées-voisées</td></tr>
<tr><td>nasales</td><td>n
[n]</td><td>n [n̥]</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td rowspan="2">non appariées</td><td rowspan="2">voisées-sonores</td></tr>
<tr><td>orales</td><td></td><td></td><td></td><td>r
[r, r̥]
ŕ
[r̥´]</td><td>l
[l, l̥]
ĺ
[l̥´]</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>occlusives</td><td>constrictives</td><td>semi-occlusives</td><td>vibrantes</td><td>latérales</td><td>constrictives</td><td>semi-occlusives</td><td colspan="3"></td></tr>
</table>

Tableau 4 – Consonnes slovaques réparties selon les critères phonétiques et les signes de transcription correspondants (3)

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">ALVÉO-PALATALES</td><td>PALATALES</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="2">orales</td><td>ť [ť]</td><td></td><td></td><td>sourdes</td><td rowspan="2">appariées</td><td>bruitées</td></tr>
<tr><td>ď [ď]</td><td></td><td></td><td rowspan="3">sonores</td><td>bruitées-voisées</td></tr>
<tr><td>nasales</td><td>ň [ň]</td><td></td><td></td><td rowspan="2">non appariées</td><td rowspan="2">voisées-sonores</td></tr>
<tr><td>orales</td><td></td><td>ľ [ľ]</td><td>j [j]/[j̥]</td></tr>
<tr><td></td><td>occlusives</td><td>latérales</td><td>constrictives</td><td colspan="3"></td></tr>
</table>

de se produire pour des raisons de formation lexicale ou morphologique dérivationnelle, la deuxième des syllabes longues qui se succèdent se raccourcit. La règle connaît plusieurs exceptions (p. ex. *lístie, piesní, vtáčí, niekým, zmúdrieme, liečia, prvýkrát*).

En dehors de la quantité, d'autres propriétés *supra*segmentales sont typiques pour le slovaque littéraire : accent tonique (sur la première syllabe du mot) à prononciation liée, c'est-à-dire un enchaînement des mots sans coup de glotte, avec des passages continus et fluides d'un mot à l'autre, d'un son final d'un mot au son initial du mot suivant.

Tableau 5 – Consonnes slovaques réparties selon les critères phonétiques et les signes de transcription correspondants (4)

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">VÉLAIRES</td><td>LARYNGALE</td><td colspan="3"></td></tr>
<tr><td rowspan="2">orales</td><td>k [k]</td><td>ch [x]</td><td></td><td>sourdes</td><td rowspan="2">appariées</td><td>bruitées</td></tr>
<tr><td>g [g]</td><td>ch [ɣ]</td><td>h [h]</td><td rowspan="3">sonores</td><td>bruitées-voisées</td></tr>
<tr><td>nasales</td><td>n [ŋ ŋ]</td><td>n [ɲ]</td><td></td><td>non appariées</td><td rowspan="2">voisées-sonores</td></tr>
<tr><td>orales</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>occlusives</td><td>constrictives</td><td>constrictive</td><td colspan="3"></td></tr>
</table>

Le système graphique du slovaque se fonde sur une écriture alphabétique et l'alphabet latin. L'alphabet slovaque réunit l'ensemble des lettres utilisées dans le système graphique / graphématique de la langue slovaque. Son nom est dérivé des premières lettres de ce système. L'alphabet est formé des lettres majuscules et des lettres minuscules. Les majuscules sont utilisées en début de phrases et de noms propres. L'ordre des lettres de l'alphabet slovaque et leurs épellations sont les suivants :

Tableau 6 – Graphèmes du slovaque

A, a [a]	**Á, á** [á]	**Ä, ä** [široké e]	**B, b** [bé]	**C, c** [cé]	**Č, č** [čé]
D, d [dé]	**Ď, ď** [ďé]	**DZ, dz** [ʒé]	**DŽ, dž** [ǯé]	**E, e** [e]	**É, é** [é]
F, f [ef]	**G, g** [gé]	**H, h** [há]	**CH, ch** [xá]	**I, i** [i]	**Í, í** [í]
J, j [jé]	**K, k** [ká]	**L, l** [el]	**Ĺ, Í** [dlhé el]	**Ľ, ľ** [eľ]	**M, m** [em]
N, n [en]	**Ň, ň** [eň]	**O, o** [o]	**Ó, ó** [ó]	**Ô, ô** [u̯o]	**P, p** [pé]
Q, q [kvé]	**R, r** [er]	**Ŕ, ŕ** [dlhé er]	**S, s** [es]	**Š, š** [eš]	**T, t** [té]
Ť, ť [ťé]	**U, u** [u]	**Ú, ú** [ú]	**V, v** [vé]	**W, w** [dvojité vé]	**X, x** [iks]
Y, y [ypsilon]	**Ý, ý** [dlhý ypsilon]	**Z, z** [zé]	**Ž, ž** [žé]		

Les lettres de l'alphabet slovaque sont des graphèmes simples (formés par un seul signe) ou des digrammes (graphèmes à deux composantes) : *ch, dz, dž*. Les diphtongues slovaques sont aussi transcrites par deux signes : *ia, ie, iu*. Les digrammes figurant en début de phrase ou de noms propres ont les formes suivantes : *Ch, Dz, Dž* (p. ex. *Charakteristika je opisný slohový útvar.*).

À côté des graphèmes, le système graphique du slovaque contient des signes diacritiques (distinctifs) et signes de ponctuation (démarcatifs).

Les signes diacritiques (distinctifs) sont placés au-dessus des graphèmes :

- accent aigu / signe de longueur pour distinguer les sons longs des sons brefs *(á, é, í, ó, ú, ŕ, ĺ)* ;
- caron / signe de mouillure pour distinguer les sons mous des sons durs *(č, ď, dž, ľ, ň, š, ť, ž)* ;
- accent circonflexe / vokáň pour marquer la diphtongue *ô* ;
- tréma pour marquer la voyelle *ä*.

Les signes de ponctuation (démarcatifs) sont employés pour structurer le texte. Ils permettent d'exprimer avec plus de complexité et de précision les aspects sémantiques, mais aussi l'aspect acoustique de la communication. L'orthographe slovaque contemporaine utilise treize signes de ponctuation :

- point (.)
- point d'exclamation (!)
- point d'interrogation (?)
- virgule (,)
- point-virgule (;)
- deux-points (:)
- guillemets („“)
- tiret (–)
- trait d'union (-)
- points de suspension [. . .]
- apostrophe (‘)
- parenthèses ( ), crochets [ ], chevrons < >, accolades { }
- barre oblique (/)

4 Le lexique de la langue slovaque

Le lexique de la langue slovaque contemporaine représente le sous-système le plus vaste, caractérisé par l'ouverture et le dynamisme (le besoin des nouvelles dénominations, l'apparition continue de nouvelles unités lexicales), réalisation d'un grand nombre de rapports entre les mots (polysémie, homonymie, antonymie, synonymie, paronymie, archaïsmes, historimes, néologismes, notionnellement, stylistiquement marqués) et les structures (unités lexicales simples ou complexes, expressions figées, phraséologismes, termes, noms propres).

La créativité lexicale, conformément aux besoins actuels dans les domaines de la dénomination et de la communication, est un des moyens de base de l'enrichissement du lexique du slovaque, en se basant sur le rapport entre la forme et le sens du mot en tant qu'unité de dénomination (la motivation lexicale). La linguistique slovaque comprend la motivation comme un rapport entre deux mots (dont l'un n'est pas lexicalement motivé, non dérivé – *motivant*, l'autre est lexicalement motivé, dérivé – *motivát*), mais aussi comme le processus de la création d'un nouveau mot, dont le sens peut être en-

tièrement ou partiellement dérivable de la forme de l'unité de dénomination (Furdík, 1993 ; 2004, surtout p. 23-52).

En slovaque, les nouveaux mots sont créés, le plus souvent, par dérivation, par ex. *dom dom-ček, kniha kniž-ný*, ou par composition, par ex. *veľk+o+mesto* (veľké mesto), *jazyk+o+veda* (veda o jazyku). Deux outils majeurs de la créativité lexicale entrent en jeu :

a. la base radicale (la base) ;
b. le formant thématique – (préfixe ou suffixe).

La base radicale représente la partie du motivat correspondante à la base formante (c.-à-d. la partie du mot dépourvue des morphèmes grammaticaux) du motivant :

Tableau 7 – La base radicale

[2]**chlap**-Ø	**žen**-*a*	**ok**-*o*
chlap-ec-Ø	**žen**-sk+*ý*	**oč**-n+*ý*
dlh-*ý*	**múdr**-*y*	
dĺž-k+*a*	**múdr**-osť+Ø	
liet-a :*ť*	**chod**-i :*ť*	**vol**-a :*ť*
liet-a :dl+*o*	**chôdz**-*a*	**vol**-a :*ť* sa

La base radicale liée aux formants thématiques subit des changements phonématiques (alternances et neutralisations) ainsi que des changements morphématiques (insertion des interfixes, disparition d'un morphème ou d'une partie du morphème, troncation).

Le formant thématique représente la partie du motivat (du mot dérivé ou du mot composé), qui se combine avec la base à droite ou à gauche de celle-ci, il s'agit de la partie du motivat par laquelle celui-ci se distingue du motivant. Le formant thématique est représenté le plus souvent par le suffixe, par le préfixe, mais aussi par le morphème grammatical ou encore par le morphème autonome *sa*/*si* (pour les verbes pronominaux dérivés).

2. Nous appliquons pour la décomposition morphématique des différents lexèmes la méthode et les symboles graphiques utilisés dans le *Dictionnaire morphématique du slovaque* (1999). Dans les suffixes dérivationnels nous séparons la désinence par le symbole « + ».

Tableau 8 – Le formant thématique

chlap-*Ø*	žen-*a*	ok-*o*
chlap-**ec-*Ø***	žen-**sk**+***ý***	oč-**n**+***ý***
dlh-*ý*	múdr-*y*	
dĺž-**k**+***a***	múdr-**osť**+***Ø***	
liet-a :*ť*	chod-i :*ť*	vol-a :*ť*
liet-a :**dl**+***o***	chôdz-***a***	vol-a :*ť* **sa**

Les préfixes ne sont pas accompagnés d'un morphème grammatical et, en général, ils existent aussi indépendamment en tant que prépositions (***o***+*pis*, ***o***+*veľa*, ***ú***+*tvar*, ***u***+*biť*, ***do***+*biť*, ***pri***+*biť*, ***za***+*biť*, ***pred***+*pis*, ***pred***+*jedlo*).

Sémantiquement, le lexique de la langue slovaque est réparti en dix parties du discours (catégories lexicales), qui relèvent et du système grammatical et de la créativité textuelle.

Traditionnellement, elles sont présentées par les grammaires de la langue slovaque (selon *Morfológia slovenského jazyka*, 1966) dans l'ordre suivant :

a. substantifs, noms (*substantíva, podstatné mená*) ;
b. adjectifs (*adjektíva, prídavné mená*) ;
c. pronoms (*pronominá, zámená*) ;
d. numéraux (*numeráliá, číslovky*) ;
e. verbes (*verbá, slovesá*) ;
f. adverbes (*adverbiá, príslovky*) ;
g. prépositions (*prepozície, predložky*) ;
h. conjonctions (*konjunkcie, spojky*) ;
i. particules (*partikuly, častice*) ;
j. interjections (*interjekcie, citoslovcia*).

Du point de vue morphologique, les substantifs, les adjectifs, les pronoms, les numéraux ainsi que les verbes sont des mots fléchis (flexion) ; les substantifs, les adjectifs, les pronoms et les numéraux se déclinent (déclinaison = *deklinácia*) selon six formes de la catégorie grammaticale du cas (*kazus*) : nominatif (*nominatív*), génitif (*genitív*), datif (*datív*), accusatif (*akuzatív*), locatif (*lokál*) et instrumental (*inštrumentál*) ; les verbes se conjuguent (conjugaison = *konjugácia*) selon la personne grammaticale (*persona*), le temps (*tempus*) et le mode (*modus*). Les formes grammaticales des mots slovaques représentent un riche complexe varié et elles sont formées par les morphèmes grammaticaux (désinences) :

a. casuels (désinences casuelles, désinences de déclinaison) : *chlap-Ø, chlap-a, chlap-ovi, chlap-i, žen-a, žen-y, žen-e, žen-u, pekn-ý, pekn-ého, pekn-ému, pekn-ými...* ;

b. personnels (désinences de conjugaison) : *volá-m, volá-š, volá-Ø, robí-me, robí-te, rob-ia.*

Le système morphologique de la langue slovaque contemporaine est caractérisé par une forte tendance à garder la base formante inchangée ; il en résulte que celle-ci, en confrontation avec les langues slaves les plus proches du slovaque : le tchèque ou le polonais, est relativement simple et régulière.

Le type morphologique est déterminé par le système morphologique du slovaque littéraire. La structure morphologique du slovaque littéraire n'est pas homogène typologiquement. Les éléments de tous les types morphologiques y sont représentés, les éléments flexionnels étant dominants, le slovaque est considéré comme une langue flexionnelle.

(A) Éléments fondamentaux des langues du type flexionnel en slovaque :

- expression de l'ensemble des sens grammaticaux d'un mot par un seul élément formel : *chlap-ovi = masculin animé, singulier, datif* ; *píše-m = 1ère personne du singulier, présent de l'indicatif* ;
- existence du morphème zéro : par ex. *chlap-ø, žien-ø* ;
- synonymie des désinences grammaticales et doublets : *chlap-i, hrdin-ovia ; mest-o, srdc-e, rok-a/rok-u, host-í/hosť-ov, dvier-ø/dver-í, husieľ-ø/husl-í ;*
- homonymie des désinences grammaticales (syncrétisme des cas) : *chlap-a (= G, A sg.), žen-y (= N, A pl.)* ;
- bases supplétives : *človek – ľudia ; byť : som, si, je, sme, ste, sú ; ja : mňa/ma, mne/mi* ;
- variations quantitatives des désinences grammaticales : *pekn-ý, krásn-y ; pekn-ému, cudz-iemu* ;
- variation de la base : *žiak-ø, žiac-i ; orech-ø, orieš-ok-ø, žen-a, žien-ø* ;
- différenciation des formes liée au genre grammatical : *pekn-ý, pekn-á, pekn-é, sám-ø, sam-a, sam-o* ;
- grand nombre de modèles de conjugaison des verbes *(14).*

(B) Éléments issus d'autres types morphologiques et réalisés en slovaque :

- TYPE ANALYTIQUE : les sens grammaticaux sont exprimés par des mots phonologiquement indépendants : ***písal som, bol som písal, písal by som, ide sa, bolo by sa išlo***… ;
- TYPE AGGLUTINANT : les sens grammaticaux sont exprimés par des éléments formels spécifiques à l'intérieur du mot : ***po****-bež-í* :***m, po****-let-í* :***m, do-****ň-****ho*** ;
- TYPE INTROFLECTIF : les sens grammaticaux sont exprimés par des variations du morphème lexical : *č****a****s-ø, č****ia****s-ø ; ž****e****n-a, ž****ie****n-ø ; jeden r****a****z, päť r****á****z ; žia****k****-ø, žia****c****-i* ;
- TYPE POLYSYNTHETIQUE : composition des bases lexicales afin de créer des mots composés (composés), par ex. : ***s-po-nad, čo-že-by*** ; formes non déclinables : ***fajn, bezva*** *večer, certains numéraux,* etc.

Pour la syntaxe du slovaque contemporain, on ne dispose pas, pour le moment, d'une description académique qui l'analyserait dans sa complexité scientifique et théorique

tout en tenant compte de la fonction de codification. La syntaxe fait donc actuellement l'objet de nombreuses recherches linguistiques et il existe déjà un grand nombre de monographies et études scientifiques dans le domaine de la syntaxe descriptive ou celui de la syntaxe formelle, mais aussi dans les domaines de la syntaxe valencielle et de la syntaxe sémantique, qui propose une vue synthétique sur la syntaxe de la langue slovaque, ses unités – les constructions et leurs segments (*constituant syntaxique*, syntagme, phrase, *construction semiprédicative*), les relations (prédication, détermination, coordination), les phénomènes (accord, rection, adjonction, ordre des mots, ordre des propositions) ainsi que les fonctions et les possibilités de formuler les énoncés (collocabilité, valence).

Parmi les collocations typiques, il y a deux structures : « verbe + nom à l'accusatif sans préposition » *(hovoriť pravdu, cítiť bolesť, obdivovať umenie)* et « nom + nom au génitif » *(učebnica slovenčiny, odraz svetla, pocit chladu)*. L'ordre des mots est, en principe, libre en slovaque, pourtant partiellement déterminé par le facteur sémantique qui privilégie en début de la phrase les mots les moins importants et vers la fin de la phrase les mots les plus importants. L'ordre des mots slovaque est également régi par d'autres facteurs : le facteur grammatical selon lequel l'adjectif épithète doit précéder le substantif *(slovenský jazyk)* et le facteur rythmique qui régit l'ordre des mots monosyllabiques inaccentués (a. formant du conditionnel *by* ; b. verbe copule ; c. pronom au datif ; d. pronom à l'accusatif : *Opísali by ste mi ho ?*).

La langue slovaque dans ses variations, parlées et écrites, remplit bien sa fonction de communication répondant aux multiples demandes de la communication ; il s'agit d'une langue souveraine, moderne et cultivée, avec une richesse lexicale et différenciation sémantique et stylistique conforme à la différenciation des situations de communication des groupes sociaux qui l'utilisent.